

**ZAC ECOCITE - TERRITOIRE DE LA PLAINE DE L'OURCQ**  
**VILLE DE BOBIGNY**

**SYCTOM**

**FÉVRIER 2018**



# Sommaire

## I. LE PLAN GUIDE

1. SITUATION GÉNÉRALE
2. LE QUARTIER REPUBLIQUE
3. SITUATION DES ILOTS

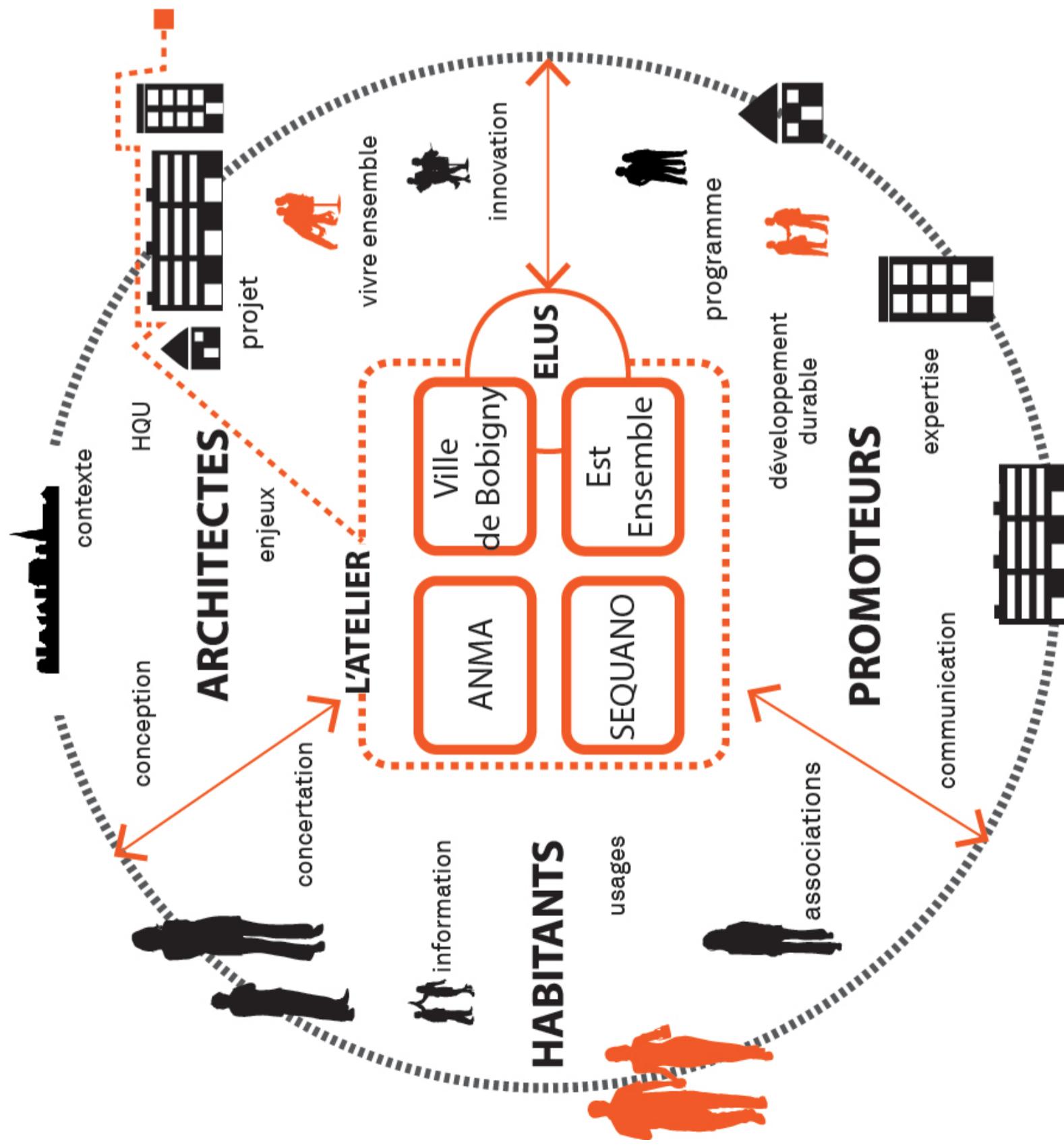
## II. L'ÎLOT MORA LE BRONZE

4. SITUATION
5. ASSIETTE FONCIÈRE
3. CONTRAINTES
4. INTENTIONS GENERALES

## III. FAISABILITÉ

Cette fiche de lot fixe les orientations et règles particulières à appliquer sur l'ensemble de l'îlot Mora Le Bronze.

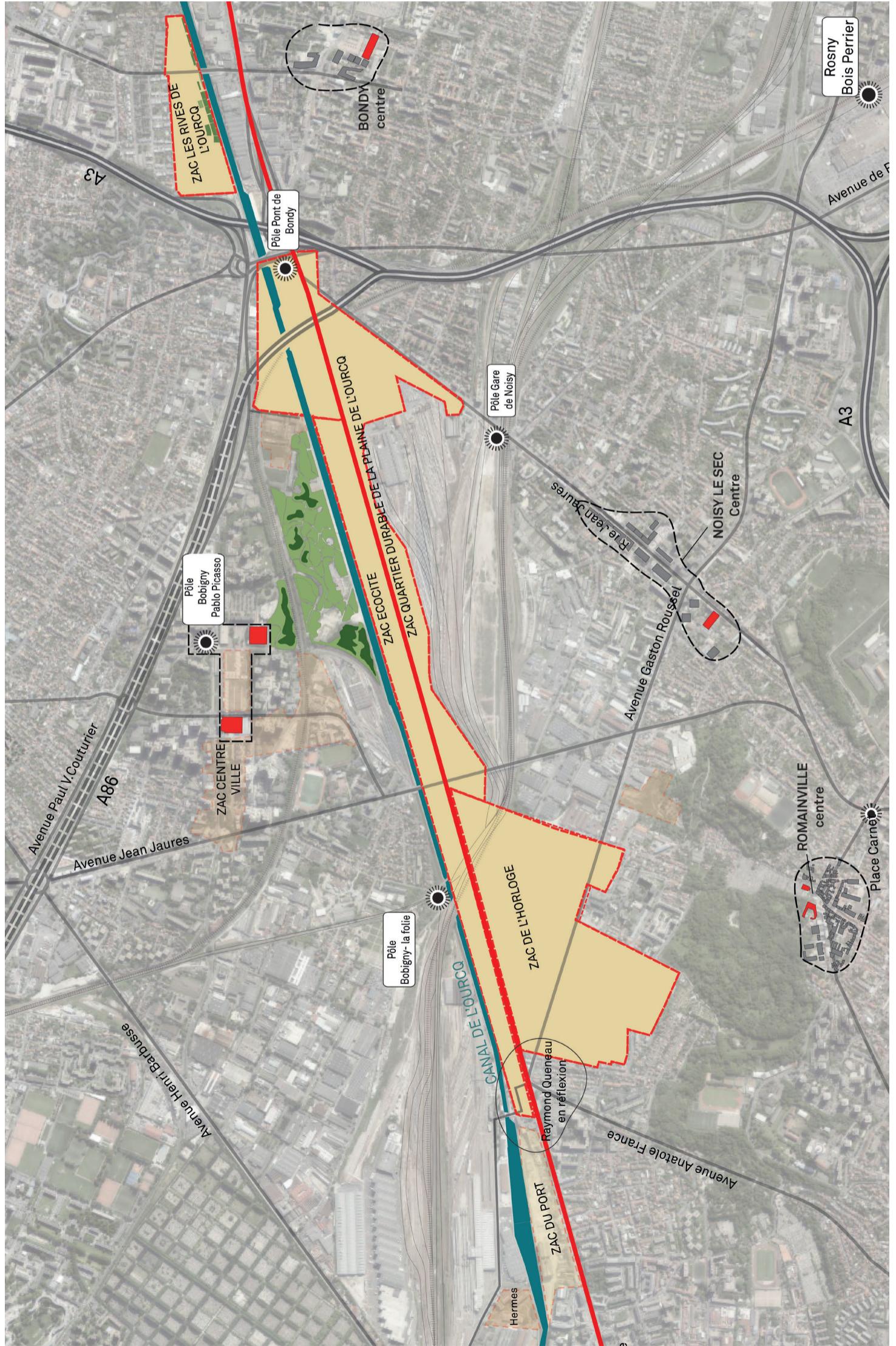
Elle est accompagnée du CPAUPE (Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales) en cours d'élaboration, qui fixe les règles générales pour l'ensemble de la ZAC.



## I. LE PLAN GUIDE

### 1. SITUATION GÉNÉRALE

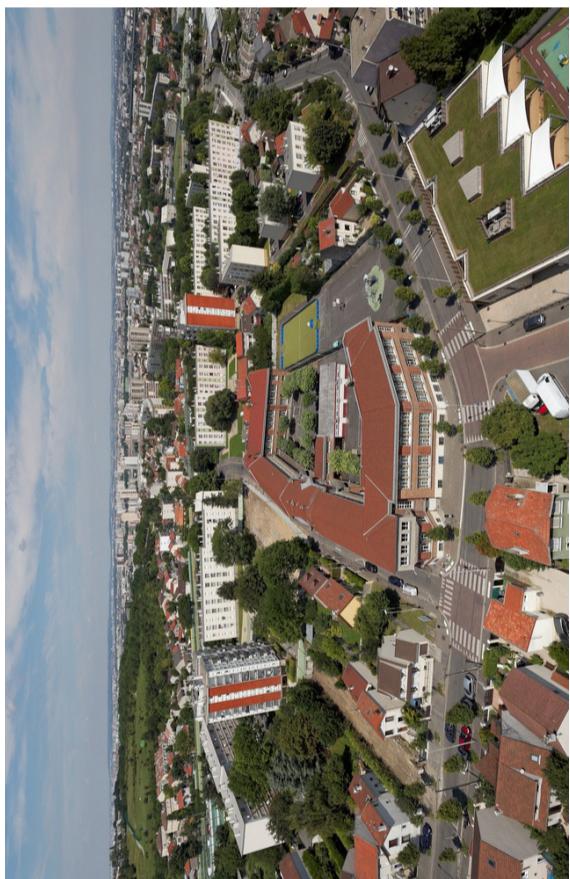
La ZAC Ecocité, une bande étroite de 50 à 100m qui s'étend sur 2,8 km, se situe entre le canal de l'Ourcq et l'ex-RN3, en limite sud de Bobigny. Ce territoire, marqué par son passé maraîcher puis industriel, est aujourd'hui en pleine mutation au sein de la plaine de l'Ourcq. Ce site demande à être requalifié et reconnecté aux centralités urbaines existantes afin de constituer un véritable pôle de développement susceptible de renforcer le tissu économique local.



## 2. CONTEXTE

Le projet Ecocité se situe à l'interface avec les projets d'aménagement de quatre villes d'Est Ensemble. Il jouxte la ZAC du port de Pantin, la ZAC Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy le Sec et celle de l'Horloge à Romainville. Il se trouve à proximité de la ZAC Les Rives de l'Ourcq à Bondy.

Déjà desservie par la Station Raymond Queneau de la ligne 5 de métro, la ZAC Ecocité se développe conjointement avec plusieurs projets de transport en commun: un bus à haut niveau de service en site propre (le TZen3), une ligne de tramway «express» et une station de métro supplémentaire à l'étude.



Noisy-le-sec



Pantin



Bondy



Romainville

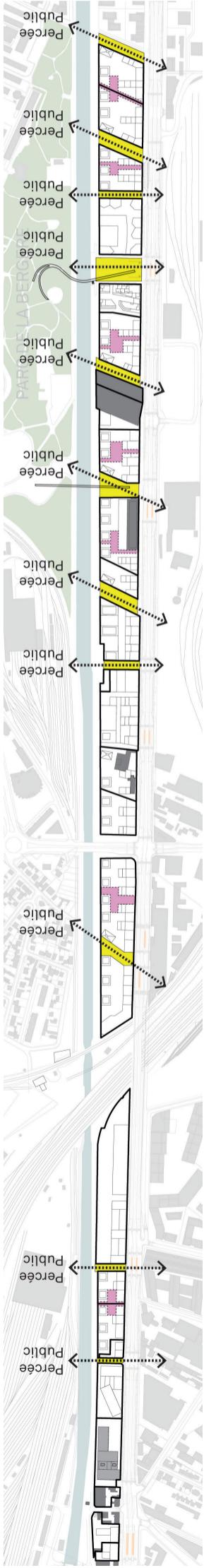
### 3. L'ESPRIT DE LA ZAC ÉCOCITÉ

#### La structure urbaine

Un certain nombre d'invariants viennent structurer la ZAC et lui donner une homogénéité, une cohérence sur l'ensemble de la bande de 2,8 km.

Le premier principe structurant est la segmentation de la bande en îlots au moyen de 11 axes traversants. Ces percées (en jaune) sont des passages publics de largeur généreuse qui permettent de relier la rue de Paris au canal de l'Ourcq. Elles favorisent une meilleure visibilité entre l'ex-RN3 et le parc de la Bergère de l'autre côté du canal.

Au sein des îlots, des cours intérieures (en rose) constituent des servitudes privées et les traversent du nord au sud pour permettre une desserte locale. Ces cours rendent visibles et accessibles les activités qui s'organisent le long du canal.



Plan masse janvier 2018



Visibilité des percées et des cours